

# Informations

**Candidature Master 2**  
Sciences, Technologies, Santé

## PREPARATION D'UN MASTER 2<sup>ème</sup> ANNEE



- Préparation du diplôme de Master 2<sup>ème</sup> année
- ❑ Déroulement des Etudes
  - ❑ Conditions à remplir pour être candidat
  - ❑ Modalités de candidature



- Inscription administrative
- ❑ Droits d'inscription
  - ❑ Conditions matérielles



Tableau des mentions et spécialités en Master Sciences, Technologies, Santé (masters organisés en co-habilitation avec d'autres établissements)

Mention	Spécialité	Finalité
Chimie	Chimie du Solide et des Matériaux	Finalité Recherche et Professionnelle
Electronique	Microtechnologies, Architecture, Réseaux et Systèmes de communication	Finalité Recherche
Informatique	Recherche en Informatique	Finalité Recherche
Mathématiques et applications	Mathématiques de la modélisation, calcul scientifique	Finalité Recherche et Professionnelle
Mécanique et Sciences pour l'ingénieur	Mécanique et Génie Civil	Finalité Recherche
Physique	Physique et Photonique	Finalité Recherche et Professionnelle
Statistique, Econométrie	Traitement des données, Prévisions et Modélisation	Finalité Recherche et Professionnelle



Une offre de formation en anglais de niveau Master proposée par le Réseau Insa est également disponible sous la signature : Insa Graduate School Science and Technology : <http://www.insa-imasters.com/>

## PREPARATION DU DIPLOME DE MASTER 2EME ANNEE

**Pour tout renseignement sur les formations, les candidats peuvent s'adresser aux secrétariats ou aux responsables de Master.**

### **1) DEROULEMENT DES ETUDES**

Le Master Sciences, Technologie, Santé est un diplôme national délivré par l'INSA de Rennes dans l'une des 7 mentions. Il correspond à la deuxième année du Diplôme National de Master.

La préparation du Master comprend :

- des enseignements théoriques
- un stage (2<sup>ème</sup> semestre)

Le Master est délivré aux candidats régulièrement inscrits et qui ont satisfait aux contrôles portant respectivement sur les enseignements et sur le stage.

### **2) CONDITIONS A REMPLIR POUR ETRE CANDIDAT**

- soit justifier d'un diplôme de niveau Master 1 ou équivalent
- soit être étudiant de dernière année de certaines écoles d'ingénieurs

Les étudiants étrangers doivent avoir, dès la rentrée universitaire, une connaissance de la langue française suffisante pour leur permettre de suivre correctement un enseignement scientifique et participer à une conversation courante.

### 3) MODALITES DE CANDIDATURE

#### ❑ Etudiants Français ou Etrangers résidant en France

Le nombre de places dans les diverses mentions étant limité, il est conseillé de retourner rapidement le dossier de candidature avec les documents demandés à la date indiquée **au secrétariat du Master.**

#### ❑ Etudiants étrangers résidant dans les pays suivants concernés par le dispositif Campus-France (C.E.F.)

Procédure obligatoire pour les étrangers hors communauté européenne :

Pays concernés : ALGERIE – ARGENTINE – BENIN – BRESIL – CAMEROUN – Canada – CHINE – COLOMBIE – CONGO BRAZZAVILLE – COREE – COTE D'IVOIRE – Etats-Unis – GABON- GUINEE – INDE – LIBAN - MADAGASCAR – MALI – MAROC – MAURICE- Mexique – RUSSIE- SENEGAL – SYRIE - TAIWAN – TUNISIE – TURQUIE -VIETNAM

<http://www.campusfrance.org>

Cette nouvelle procédure accélère de manière significative les délais de réponse des établissements et de formalités de visa. Elle permet ainsi de préparer votre séjour d'étude dans les meilleures conditions..

Pour votre pays : indiquer le nom, suivi de campus France. Exemple : <http://www.algerie.campusfrance.org/>

Le numéro CEF/Campus France est à conserver, il vous sera ensuite demandé.



Les étudiants **doivent aussi télécharger le dossier de candidature correspondant au Master** sollicité (en y reportant le N° CEF/Campus-France) sur le site de l'INSA de RENNES et le retourner accompagné des pièces justificatives.

#### ❑ Etudiants étrangers résidant dans les pays hors dispositif Campus-France.

Les étudiants doivent se connecter sur le site de l'INSA de Rennes, **télécharger le dossier de candidature** correspondant au master, l'imprimer et le retourner par courrier accompagné des pièces justificatives demandées.

Des informations sont disponibles sur le site : <http://www.diplomatie.gouv.fr/> concernant les démarches administratives à effectuer pour étudier en France ainsi que sur le budget nécessaire.

Les étudiants admis recevront un courrier à leur adresse, pour effectuer les démarches de visa auprès de l'Ambassade de France dans leur pays.

## INSCRIPTION ADMINISTRATIVE POUR LA PREPARATION DU MASTER 2<sup>ème</sup> ANNEE

### DROITS D'INSCRIPTION :

Le montant des droits d'inscription est modifié tous les ans.

A titre indicatif, pour l'année 2009/2010 :

#### 1) Droits d'inscription en master :

Droits de scolarité : 231 euros

Médecine préventive : 4.57 euros

Sécurité Sociale étudiante : 198 euros (étudiants ayant moins de 28 ans)

#### 2 ) Master double-cursus INSA DE RENNES :

Pour les étudiants inscrits en 5<sup>ème</sup> année de cycle ingénieur à l'INSA de RENNES

Droits de scolarité : 153 euros. (Année 2009/2010)

**Les étudiants boursiers du gouvernement français sont exonérés des droits d'inscription et de la sécurité sociale étudiante.**

## INSCRIPTIONS :

Tous les étudiants admis reçoivent un courrier d'admission précisant les dates de rentrée, et les modalités de l'inscription.

## CONDITIONS MATERIELLES :

### Logement et restauration :

Il est difficile pour un célibataire de vivre en France avec moins de 750 euros par mois.

- ❑ Les étudiants **admis en Master** peuvent demander la location d'une chambre à l'INSA de Rennes (par mail à l'adresse : [hebergement@insa-rennes.fr](mailto:hebergement@insa-rennes.fr)). Tous les étudiants en master ont le statut d'interne soit forfait chambre + restauration obligatoire. Le loyer est de 236.70 euros par mois (tarif 2009/2010) et la restauration est de 101 euros par mois (tarif 2009/2010) soit un total 337.70 euros par mois. Le restaurant est ouvert du dimanche soir au samedi midi (fermé pendant les vacances universitaires). Voir sur Internet la rubrique : <http://www.insa-rennes.fr/hebergement> ; Il est demandé 150 euros de caution ;
- ❑ Les étudiants titulaires d'une bourse sur critère social peuvent faire une demande de chambre auprès du CROUS : [www.crous-rennes.fr](http://www.crous-rennes.fr)
- ❑ Il est aussi possible de trouver un logement chez un particulier ; à l'arrivée il faut disposer d'environ 1000 euros somme équivalente à trois mois de loyer (payables d'avance)

### Couverture sociale étudiante :

Les étudiants de moins de 28 ans sont affiliés à la sécurité sociale étudiante du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre de l'année suivante. Celle-ci permet d'obtenir le remboursement des dépenses de santé (environ 70%) seulement à partir du 1<sup>er</sup> octobre. Avant cette date les étudiants sont tenus d'avoir une couverture sociale ou une assurance privée.

### Informations étudiants étrangers :

**Pour les démarches administratives : visas, bourses, aides financières....**

Les étudiants étrangers peuvent utilement consulter le site du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes : <http://www.diplomatie.gouv.fr/>